



Déclaration préalable FOCOM au CSE DOGSE du 4-12-2019

FOCOM 1^{er} syndicat en DOGSE !

Comme en 2017, les salariés de la DOGSE ont porté les listes FOCOM en tête des suffrages lors des élections du CSE du 19 au 21 novembre 2019.

Merci aux électeurs pour la confiance qu'ils nous ont renouvelée par leurs votes.

La délégation FOCOM, premier syndicat en DOGSE, revendique le siège de secrétaire de notre CSE et présente la candidature d'Emmanuel Proriot pour ce poste.

La mort des CHSCT ne sera pas complètement compensée par la naissance des CSSCT, celles-ci n'ayant pas les mêmes prérogatives, ni le même nombre de représentants. Nous comptons 205 élus dans les CHSCT des DOCE et DOSE, il n'y a plus que 72 membres dans les CSSCT de notre DOGSE.

La mission des 364 Délégués du Personnel titulaires et de leurs 364 suppléants, qui étaient élus dans des périmètres de réelle proximité, sera difficilement reprise par les 185 Représentants de Proximité, entre-autres du fait du nombre de RP, largement inférieur au nombre de DP.

Nous entrons désormais dans les IRP voulues par Emmanuel Macron et ses ordonnances.

Néanmoins, les 22 élus FOCOM de notre CSE, nos Représentants de Proximité et nos représentants dans les Commissions du CSE vont continuer d'œuvrer pour améliorer nos conditions de travail, pour une réelle GPEC qui favoriserait l'emploi, pour la revalorisation des rémunérations, pour une augmentation du nombre de promotions, pour l'égalité hommes-femmes, pour lutter contre les discriminations de toute sorte, pour une restauration collective solidaire de qualité au meilleur prix, pour maintenir une répartition équitable entre tous les salariés du budget alloué aux activités sociales et culturelles...

Demain, à l'appel de FO, de la CGT, de Solidaire, de la FSU et des fédérations UNL et UNEF, les salariés, les retraités et les étudiants vont défiler dans toutes les villes de France pour dire non au projet de réforme des retraites d'Edouard Philippe et de son Gouvernement qui continuent leur marche en avant contre le progrès social.

Malgré un rejet massif du régime de retraite par points, le gouvernement poursuit son projet de réforme qui aura pour conséquences de diminuer le niveau des pensions et de dégrader les droits de tous nos concitoyens.

Le gouvernement est assurément responsable du mécontentement grandissant. Il serait temps pour lui de répondre enfin aux attentes de la population et de cesser d'imposer des régressions.

FO réaffirme sa détermination à défendre le système actuel de retraite et ses régimes (régime général et son régime complémentaire, Code des pensions civiles et militaires, CNRACL et régimes spéciaux).

FO rappelle que le système actuel de retraite garantit aujourd'hui un droit universel à la retraite des salariés, un des plus solidaires et efficaces au monde.